Date de transmission de l'acte: 01/10/2026
Date de reception de l'AR: 01/10/2026
078-217805019-AI_2026_181-AI
AGEDI

Ville de PORCHEVILLE

ARRÊTÉ N°2026-09-181
portant délégation de fonctions
à Madame GWLADYS MULCIBA-POLYCARPE - 6ème Adjointe au Maire

Le Maire de la commune de Porcheville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Article L2122-18, qui confère au maire la possibilité de déléguer, sans toutefois se priver des pouvoirs en la matière, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, et, dès lors que chaque adjoint est titulaire d'au moins une délégation, à un ou plusieurs conseillers municipaux,

Considérant le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Madame Gwladys MULCIBA-POLYCARPE au poste de 6ème Adjointe au Maire en date du 30 septembre 2026,

Considérant que pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation à la 6ème Adjointe,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Que Madame Gwladys MULCIBA-POLYCARPE, Adjointe au Maire est déléguée prioritairement pour traiter l'ensemble des affaires concernant la petite enfance et les affaires scolaires.

Elle exercera les fonctions suivantes :

- Suivi de toutes les études et dossiers relatifs à la petite enfance et aux affaires scolaires.

ARTICLE 2 : Cette délégation de fonctions n'entraine pas délégation de signature des documents.

ARTICLE 3 : Que cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de Madame Gwladys MULCIBA-POLYCARPE.

ARTICLE 4 :

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation adressée :
- Monsieur le Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie
- Monsieur le Receveur Municipal
- L'intéressé
- Les Archives

Le Maire
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notification faite le 01/10/2026
.....
Signature de l'intéressé

Fait à Porcheville,
Le 1er octobre 2026

MAIRIE DE PORCHEVILLE 78 YVELINES

Le Maire

Alec JALTIER